

# LA LETTRE DE LA DÉPUTÉE **GILDA HOBERT**



N°2 LA LETTRE DE LA DÉPUTÉE DE LA 1<sup>re</sup> CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE



## **DONNER UN SENS À SA VIE. ET SI ON PARLAIT « POSITIF » ?**

Le temps de la jeunesse est souvent celui des interrogations, de la révolte, du doute et le repli sur soi guette alors, ou pire la tentation de répondre à des chants de sirène parfois destructeurs et mortifères. Des parents, inquiets tirent une sonnette d'alarme quasi désespérée. Leurs enfants échappent à leur vigilance, sont happés. Il ne doit pas y avoir de fatalité.

Je voudrais ici parler de l'opportunité que peuvent saisir les jeunes en s'investissant pour les autres, dans l'intérêt général, ce qui reviendra inmanquablement à recevoir en échange.

Le service civique participe de cet engagement volontaire. Il est ouvert aux 16-25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap. Aucun diplôme n'est requis, aussi s'adresse-t-il, entre autres, à des jeunes qui ont rencontré des difficultés dans leur parcours scolaire. Il peut consister en maints projets dont les thèmes sont divers et portent sur la solidarité, l'environnement, l'accompagnement des écoliers et des collégiens dans leurs activités, ou encore la sécurité civile, l'inter-générationnel... Une opportunité réelle d'acquérir et développer des compétences. S'ajoutent à cela, la volonté d'agir, de s'insérer, de trouver sa place, d'être responsable dans sa citoyenneté.

Le bénévolat relève d'un état d'esprit, d'une conception altruiste. Le monde associatif est très dense dans notre pays et donne la mesure de cet engagement auquel nous sommes attachés et qui donne sens à notre vie. Mille et une façons se présentent à tout âge pour réaliser cet objectif et, n'en déplaise aux idées reçues, les jeunes sont souvent volontaires.

A venir : la loi Egalité et citoyenneté qui porte, entre autres, en son cœur, le soutien à la citoyenneté et l'émancipation des jeunes.



<http://gildahobert.fr/>

## FEDERER LA POPULATION AUTOUR DES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS



Accueillir de grands événements sportifs est un véritable atout pour les pays hôtes. La France, en organisant ces derniers mois l'Euro de basket et l'Euro de football, a montré un véritable savoir-faire

dans l'organisation de compétitions internationales.

Pour qu'ils soient des leviers au service de la croissance et de l'attractivité, le gouvernement met tout en œuvre afin que ces événements profitent au plus grand nombre. Au-delà des enjeux sportifs, ce sont en effet des événements économiques majeurs, dont la réussite repose en grande partie sur le travail de milliers de femmes et d'hommes mobilisés tout au long des compétitions.

L'impact de l'Euro 2016 pour notre territoire en est un bel exemple. Ses retombées économiques ont été évaluées à 1.24 milliard d'euros pour tout le territoire, dont 166 millions pour la ville de Lyon, dans les secteurs

de l'hôtellerie-restauration, le commerce de proximité, la sécurité et l'événementiel. 20 000 emplois ont été créés au niveau national dans la

construction ou la rénovation des infrastructures et 94 000 pour l'organisation dont 5 000 personnes embauchées pour assurer la sécurité des stades et des « fans zones » au côté des forces publiques.

Mais pour que ces manifestations soient avant tout une fête populaire, elles sont et doivent rester des moments de rassemblements et de cohésion nationale partout et pour tous. Elles doivent aussi profiter au

sport amateur et s'inscrire localement dans des projets éducatifs de plus long terme.

Dans cette optique, Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports, a lancé plusieurs dispositifs pour que chacun s'approprie ces événements dans les domaines du sport, de la culture, de la citoyenneté, de l'éducation. Outre les onze ambassadeurs de l'Euro désignés par le Président de la République, Thierry Braillard a mis en place les opérations « Tous Prêts » et « Carton Bleu » qui sont venus récompenser les projets citoyens et les jeunes footballeuses et footballeurs félicités pour leur exemplarité sur le terrain. 20 000 places sociales aux matchs de l'Euro ont été distribuées via ces dispositifs et plus de 1000 projets d'animation se sont déclinés sur tout le territoire dans une démarche éducative, citoyenne et intergénérationnelle.

Dans les années à venir, la France accueillera les championnats du monde de handball et de badminton. Elle est également pleinement mobilisée pour obtenir l'organisation des Jeux Olympiques 2024. Dans ce cadre, Thierry Braillard projette de reconduire ces opérations qui ont été une vraie réussite et qui sont autant d'occasions d'offrir aux citoyens une place centrale au sein de grands événements sportifs. ●



Plus de **1000** projets

*d'animation, dans une démarche éducative, citoyenne et intergénérationnelle, se sont déclinés sur tout le territoire.*

**20 000** emplois

*ont été créés au niveau national dans la construction ou la rénovation des infrastructures et 94 000 pour l'organisation.*

## La lutte contre les violences dans les stades... nécessité de dialogue avec les supporters.

Alors que l'**Euro 2016** de football se déroulera en France en juin, et suite aux violences qui ont entaché ce sport ces derniers mois, une proposition de loi initiée par M. Guillaume Larrivé entend lutter contre les violences dans les stades et à leurs abords.

Cette proposition de loi méritait d'être portée pour permettre **dialogue, régulation et responsabilisation**, mais l'intitulé premier « Lutte contre le hooliganisme » prêtait à confusion. La distinction entre le « hooligan » qui n'a pour seul objectif et seul alibi que la violence, et le supporter, méritait d'être soulignée.

C'est à cette fin que j'ai co-signé deux amendements qui ont été adoptés en première séance à l'Assemblée Nationale.

**Le premier prévoit la désignation de représentants officiels des supporters** au sein de chaque club professionnel ; le second permet d'instituer une instance nationale du supportérisme. Le manque de dialogue et de représentation a en effet engendré la plupart des dérapages que l'on a pu connaître ces dernières années. La proposition de loi votée en 2<sup>e</sup> lecture à l'Assemblée nationale en avril dernier, prévoit d'assurer une meilleure **sécurité dans les stades** et à leurs abords. Les supporters, pourront exprimer leur soutien aux joueurs avec passion mais de façon organisée et responsable.

## MES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

**Question à / Madame Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion**  
L'UNICEF dressait dans son dernier rapport un bilan globalement négatif des conditions de vie auxquelles sont confrontés dans notre pays, certains **enfants qui dorment ou vivent dans des logements insalubres ou dans la rue**. Nous savons les efforts importants qu'engage l'Etat en matière de protection des enfants, aussi ai-je interrogé Madame Neuville sur les politiques publiques mises en œuvre pour améliorer cette désastreuse situation.

La ministre a indiqué que le plan de lutte contre la pauvreté, instauré en janvier 2013, a vu créer **10 000 places d'hébergement d'urgence par an**. Elle a évoqué la transformation des nuits d'hôtel en place d'hébergement pérenne. Enfin, certains minimas sociaux sont revalorisés, comme l'allocation de soutien familial réservé aux familles monoparentales (25 %



**10 000 places**  
d'urgence par an.

sur 5 ans), et le montant du complément familial réservé aux familles nombreuses (50 % sur 5 ans), sans oublier **les 2,7 milliards d'euros qui ont été redistribués aux 2,6 millions de familles les plus démunies** en France.

**Nous devons donc rester vigilants pour que cette politique volontariste évolue et soit instaurée de manière pérenne.** ●

## LES INTERMITTENTS

**Le gouvernement a entendu leurs inquiétudes : un accord responsable entre employeurs du spectacle vivant et artistes/techniciens a vu le jour. Artistes, techniciens d'une part, employeurs du secteur du spectacle vivant d'autre part ont trouvé un terrain d'entente responsable et de vrai partenariat.**

DE NOUVELLES BASES POUR LES REGLES SPECIFIQUES D'INDEMNISATION CHOMAGE DES ARTISTES ET TECHNICIENS ONT ETE INSTAUREES. PARMI LES POINTS D'ACCORD, ON PEUT NOTER :

- Majoration des contributions patronales.
- Retour au principe de la date anniversaire pour permettre le réexamen des droits à l'indemnisation des artistes et techniciens.
- Prise en compte améliorée des heures relatives à un enseignement technique ou artistique.
- Neutralisation des baisses d'indemnisation après un congé maternité.

A noter, l'Etat va créer un fonds de soutien à l'emploi pour le secteur du spectacle, et versera une dotation de 90 M€ par an.

<http://gildahobert.fr/>

## DROIT À MOURIR DIGNEMENT

La proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie constitue une avancée déontologique et sociale. Il s'agissait de l'engagement 21 de François Hollande lors de l'élection présidentielle de 2012.

Cette loi prévoit, entre autres, le développement des soins palliatifs et la formation des futurs professionnels de santé à la fin de vie des patients. Toutefois, à l'instar de la plupart des membres de notre groupe, je souhaitais des dispositions plus responsables, plus engagées pour le soulagement des souffrances et le respect de la dignité. On ne peut en effet que s'interroger sur la pratique prévue dans le texte. La sédation profonde et continue aux derniers temps de la vie, n'est-elle pas source de souffrance liée à la dénutrition et la déshydratation ? Cela reste un point insatisfaisant.

Retrouver toutes mes questions et mes interventions sur [www.assemblee-nationale.fr/](http://www.assemblee-nationale.fr/)

## LIBERTÉ DE CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Le projet de loi CAP est un texte fort du quinquennat dans le vaste domaine culturel.

La création artistique doit être libre comme le précise l'article premier de la loi. Le champ de la loi est ambitieux, large. Je veux en souligner quelques points qui me semblent particulièrement positifs :

- La reconnaissance des **arts du cirque et de la marionnette**, celle du **patrimoine immatériel**, des **artistes amateurs**.
- Un soutien plus efficace aux **Ecoles supérieures d'Art**, le statut des **artistes professionnels au sein des établissements**.
- Le principe de **droit de suite** pour la transmission d'œuvres après le décès de l'artiste, à ses héritiers, aux musées de France, aux Fondations et associations reconnues d'utilité publique.
- Un meilleur encadrement dans la **mise en valeur des sites patrimoniaux**, leur protection et celle de leurs abords.
- Une **réforme du régime juridique des biens archéologiques**.



Les débats entre députés et sénateurs ont été intenses. Cependant je regrette, avec mes collègues députés du groupe RRDP, une mesure qui s'est vue fluctuer d'une assemblée à l'autre et qui finalement a été abandonnée. Les dépenses engagées par les opérateurs publics dans le cadre des **contrats de fouilles archéologiques n'ouvriront pas droit au Crédit Impôt Recherche** qui demeurera toutefois applicable lors de travaux en Recherche et Développement. Un point contraire à l'équité entre secteur public et privé et qui risquera de favoriser une dérive déflationniste des coûts. A suivre lors du Projet de loi Finances. ●

## LE PROJET DE LOI DE MODERNISATION DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Selon le rapport de la DRESS, les Français vivaient, en général, mieux que leurs voisins européens. Néanmoins, des aspects restent à considérer de près : **une durée de vie qui s'allonge en moyenne**, et qui doit être accompagnée, **des inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins, le développement de maladies chroniques et d'allergies**.

C'est pour pallier ces problématiques que Marisol Touraine a engagé dès septembre 2013 des débats de fond, parmi lesquels ont été adoptées un certain nombre de mesures positives : l'accès aux soins a été renforcé, 600 000 personnes supplémentaires bénéficient de la CMU-C et de l'Aide à la complémentaire santé,

**Accès aux soins renforcé, 600 000 bénéficiaires de plus de la CMU-C et de l'Aide à la complémentaire santé, généralisation du tiers payant** pour la partie remboursée par la sécurité sociale, expérimentation des **salles de consommation de drogue à moindre risque avec accompagnement dans la prévention et soutien à la sortie de l'addiction, lutte contre les déserts médicaux, IVG remboursée, droit à l'oubli** pour les personnes qui ont été atteintes d'une maladie grave... Le paquet neutre n'a, lui, en revanche, pas remporté au sein de notre groupe, un accueil unanime : quelle efficacité dissuasive ? **Des choix forts toutefois qui viennent renforcer le système de santé français** qui reste performant et protecteur et qu'il convenait de faire évoluer.

## PRATIQUE ET ESSOR DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES : UNE DES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

L'éducation, la culture, doivent être accessibles au plus grand nombre. Les technologies numériques en sont aujourd'hui un outil incontournable.



Cet aspect a été souligné au cours des auditions effectuées en commission des Affaires culturelles, celles de Vincent Gallet, directeur de **Radio France** et de Laurent Mallet, directeur de l'**Institut National de l'Audiovisuel**.

D'une part, le numérique permet aux groupes radiophonique et télévisuel publics de capter l'attention des plus jeunes qui délaissent les plateformes et modes de consommation traditionnels.

Parmi les opportunités d'évolution qu'il est permis d'espérer, citons par exemple la **distribution multicanale** : la vidéo se greffe aujourd'hui au son, quant à la musi-

que en ligne, elle se consomme principalement à la carte.

Les nouvelles technologies accompagnent d'autre part la **conservation du patrimoine** à partir de supports divers. Désormais, bibliothèques, services d'archives ont aussi recours à l'**archivage numérique** qui présente le double avantage d'une réactualisation permanente et la protection des documents originaux. Enfin le numérique, **complément éducatif** qui ne saurait remplacer les enseignants, investit les établissements scolaires et participe dès le plus jeune âge à un apprentissage efficient et à l'ouverture au monde. ●

## LE DÉCLASSEMENT DE L'A6 / A7 : UNE MESURE TRÈS ATTENDUE



Déclasser les autoroutes A6 et A7 qui balafrant notre cité et empoisonnent la vie de milliers de lyonnais depuis des décennies pour les transformer en boulevards urbains apaisés est un long combat que j'ai suivi aux côtés de Gérard Collobomb et de Thierry Braillard depuis des années. Le 3 mai dernier, Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a donné son accord pour ce déclassement,

« Lyon, ville en pointe pour un environnement responsable et respirable »

qui verra la transformation de cette verrière urbaine en un boulevard tranquillisé.

Thierry Braillard était d'ailleurs intervenu sur le sujet lors d'une question orale sans débat dans l'hémicycle en avril 2013, la vidéo de cet échange ici : <http://dai.ly/xz9xjz> C'est une bonne nouvelle pour les habitants des 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements, comme pour tous ceux qui transitent par cette voie. Pour qu'une ville soit agréable à vivre, dans le respect de l'environnement, elle doit développer les modes de déplacement doux – voies cyclables et piétonnes –, promouvoir une circulation automobile responsable - transports en commun, covoiturage, location de véhicules électriques, limitation de la vitesse -. Lyon s'y emploie largement.

Reste la question du contournement autoroutier, l'anneau des sciences et d'une liaison A45-A47-A7 qui permettra d'écarter le trafic du centre de la Métropole, et que je soutiendrai. ●

<http://gildahobert.fr/>

## ECOLE DE CIRQUE DE LYON : UNE FIERTÉ LOCALE, RÉGIONALE ET NATIONALE

L'Ecole de Cirque de Lyon (ECL), sise depuis 1992 sur le plateau du 5<sup>e</sup> arrondissement, dans le cadre des activités de loisir de la Maison de la Jeunesse et de la Culture de Ménéval, propose depuis 1999 une formation préparatoire aux grandes écoles de cirque. **L'ECL est agréée Centre de Formation par la Fédération Française des Ecoles de Cirque.** Les élèves suivent des cours théoriques et pratiques. L'objectif premier est de leur permettre d'**intégrer une formation supérieure (Centre National des Arts du Cirque préparant à un Diplôme National Supérieur Professionnel. 50% des élèves de la dernière promotion ont rejoint des écoles supérieures des arts du cirque.**

La formation préparatoire **reçoit des candidatures du monde entier** et certains de ses élèves assurent plus tard, par leur talent, **le rayonnement de notre région au plan international, via les arts circassiens.**

La mission de l'Ecole de Cirque de Lyon s'inscrit plus largement dans celle des activités de la **MJC de Ménéval**, dont la

démarche est d'éviter le repli sur soi et de créer du lien entre les habitants du quartier. ●



© Ecole de cirque



## LYON OLYMPIQUE ECHECS UN CLUB QUI RÉUSSIT SES PARIS

Installé dans des locaux mis à disposition par la municipalité du 9<sup>e</sup> arrondissement, le Lyon Olympique Echecs multiplie les projets. Le jeu est évidemment une passion partagée par ses membres mais aussi un moyen de rapprocher des personnes d'horizons divers. Après avoir atteint les sommets en compétition, le club se tourne vers la formation et l'initiation au noble jeu.

Des milliers de jeunes lyonnais ont été formés dans les écoles de la ville.

L'initiative s'accélère en 2011 avec la création du Pôle Social et Éducatif du jeu d'Echecs (PSEJE). Les activités de formation et les actions à vocation sociale, citoyenne et intergénérationnelle bénéficient maintenant d'un cadre solide.

Le club développe le projet « Echecs pour tous » et apporte pions et damiers aux personnes à mobilité réduite. Maisons de retraite, maisons d'arrêt, hôpitaux, MJC,

centres de vacances, deviennent le terrain de jeu privilégié du PSEJE.

L'association adapte également le jeu et la compétition aux personnes en situation de handicap. Le club a brillamment organisé le **championnat d'Europe des déficients visuels** en 2015, un événement qui a requis d'importants moyens matériels et humains, pour sa bonne réalisation.

Les échecs, un sport cérébral, un jeu de société, un enjeu pour une société ouverte. ●

## SOLIDARITE - ÉPICENTRE ÉPICERIE SOLIDAIRE, CIRCUITS COURTS, PARTAGE DE SAVOIRS, RETOUR VERS L'AUTONOMIE

L'épicerie sociale et solidaire **Épicentre**, installée dans le quartier du Grand Trou, 8<sup>e</sup> arrondissement, développe la consommation citoyenne et responsable. Les achats effectués par les **350 adhérents** de l'association contribuent à l'**accompagnement de personnes en difficulté**. Ainsi, **42 porteurs de projet** sont suivis par la conseillère en économie sociale et familiale qui les soutient vers la sortie d'une situation précaire. Les économies réalisées par l'**achat de produits à tarifs réduits**

sont investis dans un **projet qui leur permettra de recouvrer leur autonomie**, comme celui de solder une dette. L'initiative s'inscrit dans la solidarité, et non dans l'assistanat, car les porteurs de projet accomplissent l'acte d'achat et choisissent les produits qu'ils consomment. Ils s'engagent en contrepartie à améliorer leur situation. Afin de renforcer la solidarité et la cohésion entre ses membres, les adhérents partagent leurs savoirs et **leurs compétences**, notamment dans

le domaine de l'insertion professionnelle, par l'organisation d'ateliers (réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation). **Des circuits courts d'approvisionnement sont directement établis avec les producteurs de la région et contribuent au soutien de l'agriculture.**



## LA COMPAGNIE LES ZONZONS

Guignol, entre tradition et modernité

Le collectif des Zonzons, installé installé au Théâtre de Guignol, Palais de Bondi, accomplit un travail remarquable pour la préservation de l'art de la marionnette. Souvent premier spectacle vivant auquel les enfants de la ville assistent, Guignol est un formidable outil pédagogique pour la transmission et l'apprentissage de la liberté d'expression et de la satire. Guignol et ses complices, parfois irrévérencieux, critiques, mais dans la bonne humeur, fustigent les dysfonctionnements de notre société et caricaturent certains comportements de nos contemporains.

Guignol rayonne dans le monde par des partenariats avec ses homologues étrangers et des tournées internationales. Afin de consacrer cette double dimension locale et universelle de Guignol, Stéphanie Lefort, directrice de la compagnie, a lancé le projet d'inscrire la célèbre marionnette sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité avec le soutien de la Ville et le mien, inconditionnel.

Lyon accueille la Biennale Internationale des Arts de la Marionnette « Les Moissons d'Avril », organisée par les Zonzons, et où des compagnies connues ou émergentes se produisent devant un public conquis.



Entre tradition et modernité, le collectif des Zonzons, fait vivre, protège et assure la transmission du Guignol de Lyon.

## L'INDISPENSABLE EDUCATION POPULAIRE

MJC Presqu'île Confluence : un lien dans un quartier neuf

Amarrée place nautique, sur les bords de Saône, la **Maison des Jeunes et de la Culture Presqu'Îles Confluence** est le cœur battant de l'écosystème socio-culturel du quartier. La maison connecte les différentes structures dans un **réseau d'échanges et de création entre les nouveaux habitants**, afin d'ancrer et de développer la vie de quartier. L'offre d'activités riche, diversifiée et adaptée, proposée par les pôles enfance, jeunesse, musiques actuelles, loisirs et vie associative s'inscrit dans la **promotion de l'éducation populaire** et encourage **l'enrichissement individuel par la pratique collective** d'une activité.

L'équipe a pu mesurer dès la première année les effets bénéfiques de l'implantation de la maison au cœur de la Confluence. L'établissement, qui n'est pas seulement dédié à la jeunesse, travaille aussi au développement de **passerelles entre secteurs d'activités, de rencontres intergénérationnelles et participe aux actions proposées par les partenaires locaux.**

Depuis la réforme des rythmes scolaires, **55 animateurs** encadrent des activités périscolaires. Des actions pour la sensibilisation des futurs citoyens à la protection de l'environnement, parfois à portée intergénérationnelles sont menées, comme **Les Jardins Partagés**.

La MJC réunit artistes et public autour de la musique dans le cadre du **festival Les Chants de Mars** et les scènes découvertes de musiques actuelles afin de promouvoir des artistes émergents.

## UNE ÉLUE DE PROXIMITÉ...



Avec la Ministre de l'Éducation nationale dans un lycée professionnel



Visite en circonscription avec des élus du 8<sup>e</sup> arrondissement



Hommage à Hédouard Herriot lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de sa mort

En visite à l'association Le Refuge



Inauguration du Club House à la Boule Ravat Perrache



## TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE :

La réserve parlementaire est un budget alloué annuellement à chaque député pour soutenir des projets associatifs ou des dossiers portés par des collectivités territoriales.

Voici les associations que j'ai décidé de soutenir pour l'année 2016 : Association des Musiciens Amateurs de Lyon ● La Maison des Familles ● Les Amis de la Sarra ● Offisa 5 ● Beaumarchais Basket Lyon Métropole ● Compagnie Novecento ● Les Tupiniers du Vieux Lyon ● Basket Ball 5 (Bb5) ● Compagnie Eolo ● Mjc Vieux Lyon ● Collectif Tous Ensemble ● Foyer Notre Dame Des Sans Abri - Centre Gabriel Rosset ● Mouvement Du Nid ● ASUL 8<sup>e</sup> ● Comité des Fêtes de Monplaisir ● Epi Centre ● Unass ● Peuple de France et d'ailleurs ● Jardins ouvriers Les Eglantiers ● Lyon Olympique Echecs ● Amicale Laique Voltaire

### GILDA HOBERT SUR

<http://gildahobert.fr/>

Des vidéos, des dossiers, l'activité parlementaire, des reportages...



- **Permanence Lyon**  
6, Rue du Palais de Justice  
69005 Lyon  
Tél. 04 78 85 11 74  
permanence@  
gildahobert.fr
- **Permanence Paris**  
126, rue de l'Université  
75355 Paris - 07 SP  
Tél. 01 40 63 69 73  
ghobert@  
assemblee-nationale.fr